

<http://pierre-alainmillet.fr/Quelles-etudes-pour-l-avenir-des>



Conseil de métropole du 20 janvier 2020

Quelles études pour l'avenir des transports en commun ?

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : lundi 20 janvier 2020

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Cette délibération appelle plusieurs commentaires qui nous conduiront à nous abstenir. On ne peut pas en effet s'opposer à des études nécessaires pour penser la mobilité de demain, mais nous pensons que le cadre de prospective nécessaire pour ces études n'est pas clair et peu porteur d'une vraie réflexion démocratique.

Tout d'abord, des études pour quels objectifs, quelle ambition ? La délibération n'en dit rien, et si on se réfère au PDU existant, ou à la contribution de la métropole à la loi mobilité, alors nous sommes très loin de ce qui est urgent, très loin de ce qui est nécessaire, et nous le savons tous, puisqu'à quelques semaines de l'échéance électorale, tout le monde y va de ses propositions nouvelles. Autrement dit, nous ne savons pas quelles études sont nécessaires, et cette délibération donne un chèque en blanc à l'exécutif.

De ce point de vue, nous renouvelons nos critiques répétées dans cette instance du PDU existant voté par toutes les forces politiques de la majorité métropolitaine. Il est assez savoureux de voir les contorsions préélectorales de ceux qui veulent faire croire qu'ils n'y sont pour rien.

Nous demandons que les études soient définies autour d'un objectif vital, une réduction accélérée de la part modale de la voiture au profit d'une accélération franche de la part modale des transports en communs. Cela pose une question centrale, comme sortir des déplacements fossiles en étoiles vers l'hypercentre de la Part-Dieu et inventer les déplacements périphériques d'une agglomération multi-polaire en combinant un véritable RER et la transformation de l'anneau des sciences en un anneau des communes en transport en commun. Il est probable que les projets actuels du SYTRAL doivent être repensés dans ce nouveau cadre.

Oui, nous proposons un PDU avec une part modale des TC de 30% et des études pour la requalification de Laurent Bonnevey autour d'une idée simple. Nous refusons un avenir parisien à ce périphérique, nous voulons réduire fortement les flux périphériques automobiles et il faut donc réduire les flux entrants et apporter une réponse forte en transport en commun périphérique.

Ensuite, nous nous interrogeons sur la démarche même de considérer qu'un sujet central de la vie publique doit commencer par des études confiées à des prestataires privés. Certes, il y a des compétences pointues nécessaires, des professionnels à impliquer sur des sujets liés aux technologies. Mais il y a d'abord des questions politiques, sociales, urbaines, économiques qui relèvent toutes de la responsabilité publique.

Nous payons lourdement le désengagement de l'état de son rôle central dans l'aménagement du territoire, et s'il pouvait y avoir des critiques justifiées des grandes administrations techniques comme la DATAR, nous avons remplacé la technocratie d'état par la technocratie privée des lobbys divers qui chassent le marché public.

Nous pensons donc que le premier enjeu est de doter la métropole, en lien avec les autres collectivités dont la région, des compétences internes pour penser l'aménagement des territoires.

C'est pour ces deux raisons fondamentales, l'absence d'objectifs et l'externalisation que nous nous abstiendrons.